

INTRODUCTION

La construction historiographique d'un objet non identifié de l'histoire des sciences sociales

La colonisation présente deux caractères distinctifs : la discontinuité géographique et culturelle et la relation de domination entre la « métropole » et les « colonies ». La distance géographique, les différences ethnique et culturelle et l'inégalité politique, économique et sociale favorisent l'émergence d'un corpus de savoirs spécifiques. Ces savoirs produits en situation coloniale détiennent de multiples fonctions. Ils constituent une forme d'expression « esthétique » de l'impérialisme, « sorte d'accompagnement musical de la domination¹ » cherchant à divertir, séduire et faire fantasmer les sociétés métropolitaines. Ils participent ainsi de l'œuvre de propagande coloniale. Les savoirs dits coloniaux remplissent en outre des fonctions cognitive – au même titre que les autres disciplines scientifiques – et caméraliste, puisqu'ils sont mis au service des politiques publiques.

Les savants semblent jouer un rôle crucial : encourageant et légitimant l'expansion coloniale d'une part et déterminant le mode de gouvernement des colonies d'autre part. Dès la seconde moitié du XIX^e siècle, les promoteurs des « sciences coloniales » hésitent entre trois objectifs différents : ces nouveaux savoirs doivent-ils constituer une science pure et désintéressée, servir la formation pratique des futurs colons ou encore participer à l'élaboration d'un métadiscours sur le bien-fondé de la colonisation française ? Les « sciences coloniales » ont tenté de répondre à ces trois objectifs : construire un champ scientifique relativement autonome, contribuer au bon fonctionnement administratif et à la prospérité économique des colonies en fournissant outils et répertoire de bonnes pratiques, enfin légitimer l'œuvre française dans l'Empire en étayant la dimension « humanitaire » de la colonisation.

Sous la III^e République, cette demande sociale multiforme s'est traduite par le développement d'un discours colonial spécifique, fondé notamment sur trois thématiques : la « mission civilisatrice » comme principe de justification, la « mise en valeur » et la « politique indigène » comme modalités d'action. Cette

1. Edward Saïd utilise cette formule à propos des œuvres littéraires (E. W. Saïd, *Culture et Impérialisme*, Paris, Fayard-Le Monde diplomatique, 2000).

double dimension idéologique et pratique, politique et scientifique, explique en partie l'implication massive des savants de droite comme de gauche – y compris certains anticolonialistes – dans l'œuvre scientifique coloniale.

Cette tension des savoirs coloniaux entre « science de la colonisation » et discours propagandiste se traduit institutionnellement dans l'enseignement supérieur français par le développement d'un enseignement pratique d'une part et d'un enseignement supérieur colonial de haut niveau d'autre part.

Les savants et les jeunes sciences humaines se situent au cœur du projet colonial de la III^e République, la colonisation étant d'emblée conçue comme un phénomène culturel. En distinguant radicalement les colonisateurs savants des colonisés ignorants, dans le domaine des techniques (vapeur, armes à feu, quinine) ou des sciences de l'Homme (philosophie, économie, droit), la science justifie la colonisation, qui devient alors le principal vecteur de civilisation et de progrès.

Dans le cadre de l'universalisme républicain, l'impérialisme doit se traduire par l'expansion de la culture française et « l'avancement » des sciences. En conséquence, la « société impériale » française exerce une double domination – territoriale et culturelle – qui s'appuie notamment sur le concept inédit de « francophonie », l'essor d'un réseau d'institutions de recherche dans le monde entier et sur le développement des « sciences coloniales² ».

Au XIX^e siècle, les sciences de l'homme, sous l'effet de l'expansion coloniale, se sont en partie fondées sur une série de discours sur l'altérité et l'inégalité des races (anthropologie)³, des individus (psychologie, psychanalyse)⁴, des environnements (géographie)⁵, des langues (philologie, linguistique)⁶, des cultures (histoire, ethnologie, sociologie)⁷ et des statuts juridiques (droit). Parallèlement sont apparus des domaines d'études liés à des aires géographiques et culturelles tels l'orientalisme et l'africanisme. Ainsi, les « primitifs », les « tropiques », les « dialectes » extra-européens, l'« âme indigène », les « sociétés segmentaires » ou encore les « anciennes civilisations asiatiques » sont objectivés par de nouvelles disciplines, les « sciences coloniales », qui s'institutionnalisent à partir des années 1880, au moment où culmine la croyance dans la science, recommence l'expansion coloniale et se développent les sciences sociales⁸.

2. C. Charle, *La Crise des sociétés impériales. Allemagne, France, Angleterre (1900-1940)*, Paris, Seuil, 2001.

3. C. Blanckaert (dir.), *Les Politiques de l'anthropologie. Discours et pratiques en France, 1860-1940*, Paris, L'Harmattan, 2001.

4. M. Kail et G. Vermès, *La Psychologie des peuples et ses dérivés*, Paris, Centre national de documentation pédagogique, 1999 ; E. Said, *Freud and the Non-European*, Londres, Verso, 2003.

5. P. Singaravélou (dir.), *L'Empire des géographes, op. cit.*, 2008.

6. L. Poliakov, « La tyrannie des linguistes », *Le Mythe aryen*, Paris, Calmann-Lévy, 1971 ; M. Olender, *Les Langues du Paradis : Aryens et Sémites, un couple providentiel*, Paris, Gallimard-Seuil, 1989.

7. A. Kuper, *The Invention of Primitive Society. Transformation of an Illusion*, Londres, Routledge, 1988.

8. P. Singaravélou, « Sciences coloniales », dans S. Dulucq, J.-F. Klein et B. Stora (dir.), *Les Mots de la colonisation*, Toulouse, PUM, 2007.

Depuis quelques années, les chercheurs s'emploient à étudier séparément ces savoirs coloniaux. Certaines disciplines ont donné lieu à des études spécifiques mais « la » science coloniale n'a jamais fait l'objet d'une étude globale. Pourtant, de la fin du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale, savants, objets d'études, savoirs et méthodes circulent non seulement entre les différentes disciplines académiques, mais aussi au-delà du monde savant, dans les champs politique et économique. Le sujet de cet ouvrage doit permettre d'appréhender la dynamique des savoirs coloniaux, en les resituant dans leurs contextes institutionnel, politique et social.

Les savants coloniaux se mobilisent pour inventer de nouvelles sous-disciplines (« histoire et géographie coloniales », « législation et économie coloniales », « psychologie indigène ») et susciter la création de nouvelles institutions d'enseignement et de recherche ; certains d'entre eux établissent un programme colonial de recherches. La question de l'éventuelle spécificité épistémologique des savoirs coloniaux fait l'objet de débats récurrents sous la III^e République entre partisans de la spécificité de la « science coloniale » et tenants de la normalité de la « science des colonies ».

La notion essentialiste de « discours colonial » n'épuise pas la diversité des sciences humaines en situation coloniale : il paraît ainsi difficile d'assimiler l'évolutionnisme raciste de Louis Vignon, l'orientalisme différentialiste de Louis Finot, l'histoire relativiste de Maurice Delafosse ou le colonialisme militant de Georges Hardy au réformisme socialisant de Robert Delavignette. La vulgate coloniale n'exclut pas l'innovation scientifique et ces savoirs ne se résument pas à des discours racistes et essentialistes.

L'étude des discours coloniaux est nécessaire mais non suffisante : il convient de la poursuivre en l'associant à une histoire sociale qui appréhende l'impact de ces discours, au travers de leur circulation et de leurs usages. L'analyse des usages permet d'étudier l'espace de réception de ces savoirs coloniaux. L'étude de leurs conditions de production (cabinet, terrain, missions, savoirs vernaculaires, institutions) et de circulation (relations métropole/colonies, parcours impérial⁹, sociétés savantes, associations, manuels, revues, presse, littérature) doit révéler les interactions entre les différents acteurs des « sciences coloniales » : universitaires, savants amateurs, commanditaires administratifs et politiques, étudiants, etc.

Aussi le point de vue adopté est-il inédit, à la croisée de deux domaines d'études et de deux méthodologies : à la confluence de l'histoire sociale des sciences et de l'histoire intellectuelle des savoirs, et au croisement de l'histoire des sciences humaines et de l'histoire de la colonisation, qui représentent jusqu'au début des années 2000 deux historiographies quasiment étanches.

9. Le parcours impérial désigne l'itinéraire transcolonial de savants ou de savoirs coloniaux, d'une colonie à l'autre, au sein de l'empire français.

L'histoire présentiste et internaliste de la « science coloniale »

L'écriture de l'histoire des sciences humaines et sociales remonte à l'institutionnalisation de ces disciplines qui, par nature, ont tendance à s'auto-légitimer. De cette tradition hagiographique et positiviste émane l'historiographie présentiste, une histoire commémorative ou institutionnelle qui constitue la première source à laquelle est confronté l'historien des savoirs coloniaux. Elle abonde dans les bibliothèques, les nécrologies, les archives et revues des institutions savantes à tel point qu'il paraît difficile de s'en départir. Le récit présentiste constitue à la fois un filtre déformant dont il faut se garder et une inépuisable source de l'histoire disciplinaire. Il se fonde sur une approche internaliste qui appréhende le développement des idées et l'évolution d'une discipline à partir de l'analyse des productions scientifiques. En abordant exclusivement les œuvres et les doctrines consacrées par la postérité, les héros de la discipline à qui l'on prête un rôle décisif, ce récit a tendance à réifier les idées et les disciplines elles-mêmes. En effet, le récit présentiste sélectionne les idées jugées rétrospectivement valides et les présente comme les prémisses des savoirs contemporains¹⁰. Ce récit continuiste et apologétique postule une autonomie totale de la science¹¹ : cette approche décontextualise l'histoire des vainqueurs, en valorisant leur émancipation d'un environnement politique et social plus ou moins hostile, conservateur ou rétrograde, et surcontextualise l'histoire des perdants de la science, amateurs ou idéologues, dont l'œuvre scientifique serait victime des lieux communs, des préjugés ou des pressions politiques et économiques de leur époque. S'agissant de l'histoire des « sciences coloniales », les institutions qui ont hérité du capital scientifique colonial, telles l'Académie des sciences d'outre-mer et l'École française d'Extrême-Orient, entretiennent conjointement la flamme d'une histoire commémorative des savants coloniaux de la III^e République.

Néanmoins, cette histoire « institutionnelle » mérite une grande attention en ce qu'elle représente l'une des sources principales de l'historien des sciences. Source documentaire d'une part, et de l'autre, objet de réflexion sur la manière dont les savants ont construit leur histoire disciplinaire, leur identité scientifique. Le récit présentiste permet aux savants de (re)fonder et délimiter leur discipline tout en inventant *a posteriori* des « pères fondateurs » et en construisant des « écoles », c'est-à-dire des filiations légitimantes. Cette mémoire disciplinaire en perpétuelle reconstruction – notamment dans les moments de « crises » épistémologiques – est devenue aujourd'hui un enjeu stratégique qui permet de justifier tel ou tel programme de recherche, telle ou telle institution. Cette pratique concerne aussi les savoirs dits coloniaux. Ainsi certains sociologues

10. R. K. Merton, « On the theory and systematics of sociological theory », *On Theoretical Sociology. Five Essays, Old and New*, New York, Free Press, 1967, p. 1-37.

11. Confortée en cela par l'épistémologie nomologique – notamment de Karl Popper –, qui cherche à déterminer une loi des sciences et élabore l'idée d'une science pure, totalement décontextualisée. Cette épistémologie internaliste se focalise sur les logiques de justification des énoncés scientifiques.

ont pu réhabiliter l'œuvre de René Maunier, des géographes ont accredité la démarche de Georges Hardy et de Marcel Dubois¹². Cette forme d'histoire revêt une fonction idéologique primordiale : elle offre une vision cohérente des origines de la discipline, de son évolution par étapes, et des buts à assigner à une science qui se conçoit elle-même comme sa propre fin. L'histoire sociale ne peut ignorer ce discours sur l'autonomie de la science dans la mesure où ce dernier produit d'importants effets sociaux.

Dans cette tradition apologétique s'inscrivent les modèles d'analyse du développement scientifique des empires coloniaux élaborés à partir de la fin des années 1960. L'expression de « science coloniale » a été alors utilisée par les chercheurs de la mouvance dénommée « science et empires¹³ » étudiant l'essor des sciences de la nature et des sciences dites dures dans les colonies européennes. George Basalla, le premier, a institué un modèle « universel » d'analyse chrono-spatiale de la diffusion des techniques et des savoirs européens dans le monde suivant trois phases caractérisées par trois types de relations entre la métropole colonisatrice et les périphéries colonisées : « science exploratoire », « science coloniale » et « science autonome¹⁴ ». Durant la phase d'exploration, les espaces ultramarins constituent un lieu de collecte de données scientifiques analysées en métropole. Devenues des colonies, les périphéries bénéficient des savoir-faire européens. Et enfin, les décolonisations offrent la possibilité d'un développement autonome des sciences dans les anciennes colonies. Au travers du concept de « science coloniale », il s'agissait de caractériser une « *Low Science* » consacrée à la collecte de faits, à l'accumulation de données descriptives tandis que les travaux analytiques sont effectués en métropole.

Cette définition de la « science coloniale » a été tôt critiquée par les tenants d'une approche marxiste, qui ont remis en question le modèle diffusionniste centre/périphérie, qui dénie toute autonomie aux espaces colonisés et qui ignore totalement les modalités de réception¹⁵. Il est reproché au modèle de G. Basalla d'éluider l'activité savante précoloniale. Les nouveaux schémas d'analyse conservent la périodisation de Basalla mais la science qualifiée de « coloniale » est analysée comme outil de l'exploitation, instrument de contrôle et facteur de sous-développement. La principale fonction de la « science coloniale », de la fin du XIX^e siècle aux années 1940, serait de dresser l'inventaire des ressources utiles aux économies métropolitaines¹⁶.

12. A. Mahé, « Un disciple méconnu de Marcel Mauss : René Maunier », *Revue internationale des sciences sociales*, 1996, 105, p. 237-264 ; P. Claval, « Géographie et psychologie des peuples », *Revue de psychologie des peuples*, 1966, 21, p. 386-401 ; O. Soubeyran, *Imaginaire, Science et Discipline*, Paris, L'Harmattan, 1997.

13. Cette expression recouvre généralement les recherches sur l'histoire de la diffusion et de l'intégration des « sciences occidentales » dans les pays colonisés ou dominés.

14. G. Basalla, « The spread of western science », *Science*, 5 mai 1967, 156, p. 611-622.

15. P. Baran, *The Political Economy of Growth*, New York, Monthly Review Press, 1957 ; A. Gunder Frank, « The development of underdevelopment », *Monthly Review*, 1966, 18.

16. M. Worboys, « Science and british colonial imperialism, 1895-1940 », thèse de doctorat, University of Sussex, 1979.

À partir des années 1980, ces schémas d'explication à prétention universelle, focalisés sur le dynamisme des centres métropolitains, sont mis à mal par de nouvelles études de cas qui contestent l'existence d'un modèle unique. Les capitales coloniales ont pu constituer des centres secondaires de colonisation et de production de savoirs plus ou moins autonomes, des « *moving metropolis* » telles Calcutta, Sydney ou Alger. Ainsi Roy MacLeod en appelle à un décentrement de l'objet d'étude : le sujet n'est pas « la science dans l'histoire impériale » mais « la science en tant qu'histoire impériale¹⁷ ». Il introduit la notion de « science impériale » parmi les cinq étapes de son modèle d'évolution de la science entre la fin du XVIII^e siècle et 1939 : la « science métropolitaine » dans la phase d'exploration, la « science coloniale » des débuts de la colonisation caractérisée par des recherches individuelles sur les matières premières, la « science fédérative » se fondant sur le développement de l'enseignement supérieur et la professionnalisation des savants coloniaux, la « science impériale efficace » se définissant par la spécialisation disciplinaire et le règne des experts tandis que la dernière phase est intitulée *science empire* ou *science commonwealth*, avec une administration métropolitaine encourageant les recherches fondamentale et appliquée. La subtilité des distinctions entre les différentes phases de développement d'une science magnifiée rend cette classification inopérante : toute tentative de périodisation s'annonce ardue. Le concept de « science impériale » utilisé par MacLeod ne correspond pas vraiment à une activité scientifique qui s'inscrit d'abord dans le cadre politique et administratif de chaque espace colonial.

Face à ces traditions hagiographique et diffusionniste sont apparus, dans le sillage des *Cultural Studies*, de nouveaux courants de recherches : les *Post-Colonial* et les *Subaltern Studies*, mais aussi la *New Imperial History*.

Les études post-coloniales ou la décolonisation des sciences sociales

Le développement des études post-coloniales procède à l'origine d'une réflexion sur les relations entre savoir et pouvoir colonial. Il résulte aussi de l'implication croissante des chercheurs issus des anciennes colonies britanniques dans les sciences sociales. Ces derniers, à partir des années 1960, élaborent une critique du discours sur la modernité occidentale. En 1963, le philosophe égyptien Anouar Abdel-Malek annonce le renversement de perspective auquel sont confrontés les savants coloniaux au moment des décolonisations : leurs objets d'étude se sont transformés en sujets souverains¹⁸. En 1978, dans l'ouvrage *Orientalism*, Edward Said se propose d'analyser les relations entre

17. « Science as imperial history » et non « science in imperial history », R. MacLeod, « On visiting the "Moving Metropolis" : reflections on the architecture of imperial science », dans N. Reingold et M. Rothenberg (éds), *Scientific Colonialism: A cross-Cultural Comparison*, Washington, Smithsonian Institution Press, 1987, p. 219, note 9 ; D. Wade Chambers et R. Gillespie, « Locality in the history of science: colonial science, technoscience, and indigenous knowledge », dans Roy MacLeod (éd.), « Nature and Empire: science and the colonial enterprise », *Ostris*, 2000.

18. A. Abdel-Malek, « Orientalism in crisis », *Diogenes*, hiver 1963, n° 44, p. 104-112.

savoir et pouvoir en se focalisant sur les productions discursives : il tente de démontrer que « l'Orient » – compris comme unique et éternel – est une fiction fabriquée par les Européens¹⁹. Cette thèse radicale a eu le mérite de provoquer un débat qui se poursuit aujourd'hui. Rapidement, le livre de Said permet de décloisonner les recherches sur la colonisation. Les historiens ont pris conscience que la colonisation n'était pas uniquement l'affaire des pays colonisés mais que le fait colonial avait fortement marqué les sociétés et les cultures métropolitaines. Désormais les chercheurs peuvent embrasser d'un même regard deux entités jusque-là séparées par des océans infranchissables : la métropole et la colonie, constituant un seul et même espace d'interactions à l'échelle impériale. Ces nouveaux travaux tentent de mettre en lumière le fondement de la colonisation : la relation de domination et, au cœur de celle-ci, comme principal ressort, la culture. Ainsi Nicholas Dirks affirme que le colonialisme a été lui-même un « projet culturel de contrôle » dans lequel la production de savoirs coloniaux a joué un rôle décisif : « Le savoir colonial est à la fois un moyen de la conquête coloniale et il en est un produit ; la culture est par-dessus tout l'essence même du colonialisme²⁰. » De nombreuses études complètent la « géographie imaginaire » des espaces colonisés esquissée par Said, en étudiant les stéréotypes récurrents sur les Arabes, les Africains et les Indiens²¹. Les chercheurs post-coloniaux élaborent un modèle d'analyse du système binaire de représentation du monde colonial, conçu comme l'envers de l'Europe (centre/périphérie, civilisation/barbarie, masculin/féminin, etc.). Ces catégories auraient été forgées par les savants coloniaux. La « science coloniale » est définie comme un instrument de contrôle social et un vecteur de l'impérialisme occidental. Certaines sciences humaines (ethnologie, géographie) seraient par essence coloniales et les chercheurs post-coloniaux se sont attelés à la décolonisation des sciences sociales qui perpétueraient aujourd'hui une forme d'amnésie sur leur passé colonial.

Très tôt, les historiens ont critiqué l'approche littéraire de Said, excessivement statique, figée et générale. À juste titre, on aura reproché à Said et à ses épigones d'essentialiser l'Occident comme les orientalistes européens du XIX^e siècle ont essentialisé l'Orient. À reproduire la pensée binaire qu'ils ont pourtant stigmatisée, ils perpétuent la distinction entre « l'Orient » et « l'Occident » qu'ils

19. Il faut prendre en considération ses travaux antérieurs et méconnus en France : E. Said, « Shattered Myths », dans N. H. Aruri (éd.), *Middle East Crucible*, Wilmette, Medina University Press, 1975, p. 410-427 ; E. Said, « Arabs, Islam and the dogmas of the West », *The New York Times Book Review*, 31 oct. 1976.

20. N. Dirks, *Colonialism and Culture*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1992, p. 3.

21. C. L. Miller, *Blank darkness: Africanist discourse in French*, Chicago, University of Chicago Press, 1985 ; V. Y. Mudimbé, *The Invention of Africa*, Bloomington, Indiana University Press, 1988 ; R. Inden, « Orientalist Construction of India », *Modern Asian Studies*, 20, 3, 1986, p. 401-421 ; R. Inden, *Imagining India*, Oxford, Blackwell, 1990 ; M. Sinha, *Colonial Masculinity: The « Manly Englishman » and the « Effeminate Bengali » in the Late Nineteenth Century*, Manchester, Manchester University Press, 1995.

prétendent déconstruire²². Très tôt Sadik Jalal Al-‘Azm a suggéré que la grille d’analyse de Said pourrait être appliquée au « discours arabe » sur « l’Occident²³ ». La nécessité se fait jour de déconstruire et dénaturiser les catégories « Europe » et « Occident », qui ne sont pas plus opérantes que « Orient » ou « Afrique²⁴ ». Le « discours colonial » varie avec les auteurs, les lieux et les époques. La représentation qu’en donne Edward Said est trop cohérente : elle dissimule les fissures, les contradictions et les vulnérabilités du pouvoir et du savoir colonial²⁵. En outre, Edward Said décontextualise les discours qu’il étudie en esquivant l’étude sociologique des savants et des institutions coloniales²⁶. De même il a paradoxalement oublié un acteur majeur : les colonisés. La première génération des études post-coloniales n’accorde pas d’attention au processus de négociation avec les « indigènes » et aux stratégies de résistance des populations autochtones, voire à leur indifférence à l’égard du fait colonial. Les épigones de Said ont eu tendance à négliger les savoirs vernaculaires. En effet, quelle est la part des informateurs « indigènes » dans la constitution des savoirs coloniaux ? Certains chercheurs ont montré comment la « science coloniale », dans le cadre d’une « coproduction » du savoir, a intégré les savoirs et savoir-faire « indigènes ». Ainsi, en Inde, la notion de « caste », qui préexistait à la colonisation britannique, a été instrumentalisée par les colonisateurs afin d’appréhender la diversité et la complexité de l’organisation sociale du sous-continent²⁷. De même, en Afrique subsaharienne, des catégories sociales mouvantes et perméables ont été figées par la « raison ethnologique » puis réappropriées par les populations colonisées²⁸. Edward Said et ses successeurs ignorent en outre le rôle des élites autochtones dans l’instrumentalisation des savoirs coloniaux, notamment au moment de l’essor des mouvements nationalistes : nous avons étudié l’exemple des élites vietnamiennes et cambodgiennes puisant dans les travaux des orientalistes de l’École française d’Extrême-Orient afin d’étayer leur projet politique²⁹. D’autres filiations entre « science coloniale » et « science nationale » peuvent être mises au jour : nous avons analysé ailleurs

22. L. Mani et R. Frankenberg, « The Challenge of Orientalism », *Economy and Society*, 1985, 14, p. 174-192.

23. S. Jalal al-‘Azm, « Orientalism and Orientalism in reverse », *Khamsin*, 1981, 8, p. 5-26.

24. R. Young, *White Mythologies: Writing History and the West*, Londres, Routledge, 1990.

25. L. Lowe, *Critical Terrains: French and British Orientalisms*, Ithaca, Cornell University Press, 1991, p. 8.

26. A. Loomba, *Colonialism/Postcolonialism*, Londres, Routledge, 1998 ; E. Sibeud, « Post-colonial et Colonial Studies : enjeux et débats », *Revue d’histoire moderne et contemporaine*, 2004, t. 51, n° 4 bis, p. 87-95.

27. N. B. Dirks, *Castes of Mind. Colonialism and the Making of Modern India*, Princeton-Oxford, Princeton University Press, 2001.

28. T. Ranger, « The invention of Tradition in Colonial Africa », dans E. J. Hobsbawm et T. Ranger (éds), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 247 ; J.-L. Amselle et E. M’Bokolo (éds), *Au cœur de l’ethnie : ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1985.

29. P. Singaravélou, *L’École française d’Extrême-Orient, op. cit.*, 1999.

l'usage du concept français de *Greater India* par les nationalistes indiens³⁰. Pour décrire l'ambivalence de la rencontre coloniale qui est rarement à sens unique, Homi K. Bhabha a forgé le concept d'« hybridation », un processus transculturel au cours duquel certains éléments de la culture dominante sont incorporés par les colonisés et réutilisés de façon subversive. Ainsi, la culture résulterait plus de l'interaction que de la contrainte³¹. En niant toute possibilité d'interaction entre colonisateurs et colonisés, Edward Saïd interdit toute émancipation d'un « Oriental » réduit au statut de fiction littéraire³². Enfin, si l'on en croit Ziauddin Sardar, les études post-coloniales « monolithiques, cannibales et eurocentristes » incarneraient le dernier avatar de la science impériale³³.

Toutefois, depuis le début des années 1980, l'essor des études post-coloniales a permis d'explorer l'histoire culturelle de l'« impérialisme ». Cette *New Imperial History* a tenté de démontrer que l'expansion s'est appuyée sur une « culture impériale » qui a fortement influencé ce que les Britanniques de la métropole ont pensé, fait et ressenti. Culture et science « coloniales » n'ont pas seulement constitué des instruments de légitimation de l'expansion ultramarine. Elles ont participé à la création de nouvelles identités métropolitaines telle la *Britishness*³⁴. John MacKenzie invente la notion de *Popular Imperialism*³⁵ qui permet aux chercheurs de la génération suivante d'adopter une définition beaucoup plus large des savoirs coloniaux. Ainsi l'Empire n'est pas seulement présent dans les manuels scolaires et l'enseignement, mais aussi, sous forme à la fois de productions et de pratiques culturelles, dans la photographie, les expositions, la musique, les jardins, le théâtre ou la publicité qui manifestent leur propre vision de la colonisation³⁶.

À partir des années 1980, les études post-coloniales ont été profondément renouvelées par l'école des *Subaltern Studies*³⁷, qui apparaît au moment où

30. P. Singaravélou, « Les indianistes français et le *Greater India* (fin XIX^e-1954) », dans J. Weber (dir.), *Les Relations entre la France et l'Inde*, Paris, Les Indes savantes, 2001.

31. H. K. Bhabha, *The Location of Culture*, New York, Routledge, 1994.

32. M. Richardson, « Enough Saïd », *Anthropology Today*, août 1990, 6, 4, p. 16-19.

33. Z. Sardar, *Postmodernism and the Other*, Londres, Pluto Press, 1998.

34. D. Arnold (éd.), *Cultural Identities and the Aesthetics of Britishness*, Manchester, Manchester University Press, 2004.

35. J. MacKenzie (éd.), *Imperialism and Popular Culture*, Manchester, Manchester University Press, 1986.

36. J. Ryan, *Picturing Empire : Photography and the Visualization of the British Empire*, Chicago, University of Chicago Press, 1998 ; S. Dulucq, « L'Exposition coloniale de 1931. Cartographie de l'imaginaire colonial », *Mappemonde*, 1991, 1 ; J. Richards, *Imperialism and Music. Britain 1876-1953*, Manchester, Manchester University Press, 2002 ; R. Drayton, *Nature's Government : Science, Imperial Britain and the "Improvement" of the World*, Yale University Press, 2000 ; A. Crowhurst, « Empire theatres and the Empire: the popular geographical imagination in the age of Empire », *Environment and Planning, Society and Space*, 1997, 15, p. 155-173 ; A. Ramamurthy, *Imperial Persuaders. Images of Africa and Asia in British advertising*, Manchester, Manchester University Press, 2003.

37. J. Pouchepadass, « Les *Subaltern Studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, 156, oct.-déc. 2000, p. 161-185 ; D. Chakrabarty, « A Small History of

l'historiographie indienne, dominée par l'histoire « impérialiste » hagiographique d'un côté et l'histoire nationaliste souvent d'inspiration marxiste de l'autre, se focalisent sur l'étude des élites³⁸. Afin de promouvoir une « history from below », ils tentent de donner une voix aux « sans voix », de restituer le rôle d'acteur des « absents de l'histoire » – à savoir la majorité des colonisés – dans l'histoire indienne en général et dans la construction des savoirs coloniaux en particulier. Pour ce faire, les subalternistes dévoilent les formes de contestation et de résistance aux savoirs européens et les modalités de survivance et de régénérescence des savoirs « indigènes ». Ces travaux retissent les liens entre sciences « précoloniale », « coloniale » et « nationale ». Gyan Prakash prétend même que certains savants indiens ont subverti la domination britannique en créant des formes hybrides de connaissances combinant des énoncés scientifiques européens et des conceptions culturelles et religieuses indiennes : ces nouveaux savoirs incarnent une modernité inédite, à la fois européenne et « indigène³⁹ ». Les *Subaltern studies* formulent en outre une critique du discours historique occidental, du méta-récit européocentrique, évolutionniste et diffusionniste qui relate le parcours inéluctable de la « civilisation » européenne de la Grèce péricléenne jusqu'aux grands empires coloniaux, de la découverte de la Raison à l'essor du capitalisme industriel⁴⁰. Dans le cadre de cette *translatio imperii*, la colonisation est le processus par lequel la modernité, apparue en Europe, se diffuse dans le reste du monde.

En dépit de la diversité et de la richesse de leurs approches méthodologiques, les historiographies apologétique et critique que nous venons d'étudier se rejoignent par leur égal dédain à l'égard de l'histoire sociale des savoirs, de l'analyse de leurs conditions de production, de leur circulation et des usages politiques et économiques qui en sont faits.

Subaltern Studies », *Habitations of Modernity: Essays in the Wake of Subaltern Studies*, New Delhi, Permanent Black, 2002, p. 3-19 ; J. Pouchepadass, « Que reste-t-il des *Subaltern Studies* ? », *Critique Internationale*, juillet 2004, n° 24 ; I. Merle, « Les *Subaltern Studies*. Retour sur les principes fondateurs d'un projet historiographique de l'Inde coloniale », *Genèses*, sept. 2004, n° 56, p. 131-147.

38. À l'origine, le collectif rassemble les historiens Shahid Amin, David Arnold, Gautam Bhadra, Dipesh Chakrabarty, Ranajit Guha, David Hardiman, Gyanendra Pandey et Sumit Sarkar et le politologue Partha Chatterjee. Ces chercheurs travaillent alors en Inde, en Grande-Bretagne et en Australie.

39. G. Prakash, *Another Reason: Science and the Imagination of Modern India*, Princeton, Princeton University Press, 1999.

40. J. M. Blaut, *The Colonizer's Model of the World: Geographical Diffusionism and Eurocentric History*, New York, Guilford Press, 1993 ; D. Chakrabarty, *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*, Princeton, Princeton University Press, 2000.

Les sciences sociales en situation coloniale : pour une histoire sociale et intellectuelle des savoirs coloniaux

Outre l'apport des *Cultural studies*, l'étude des sciences sociales en situation coloniale a été profondément renouvelée en France par le croisement de domaines d'investigation longtemps étrangers l'un à l'autre : l'histoire de la colonisation et les *Sciences studies*.

L'histoire des sciences a été longtemps interprétée comme une longue marche vers le progrès, exprimée sous la forme du discours de la science pure et désintéressée. En rupture à la fois avec la tradition apologétique et avec l'histoire positiviste des idées scientifiques, une nouvelle approche historiciste en histoire des sciences apparaît à partir des années 1960 avec les travaux de Thomas Kuhn, qui démontre, dans *La Révolution copernicienne*, le caractère décisif du pouvoir politique et de la communauté savante dans la reconnaissance d'une théorie scientifique⁴¹. George W. Stocking affirme la nécessité de resituer les savoirs dans leur contexte économique, politique et leur environnement social, moral et idéologique⁴². En France, Bruno Latour cherche à repenser les liens entre science et société : il entend transcender le clivage entre l'épistémologie et la sociologie des savants en proposant une sociologie de la « science en train de se faire⁴³ ». « La » Science a été essentialisée et il convient de la dénaturer pour mieux penser « les » sciences dans leur diversité : ainsi est-il plus pertinent de parler des « sciences coloniales » au pluriel que de la « science coloniale » au singulier. L'historien doit suspendre son jugement sur la prétendue « valeur » des savoirs. Cette contextualisation doit permettre d'éviter les écueils du jugement et de l'anachronisme. David Bloor adopte, avec son « programme fort », un point de vue symétrique sur les savoirs jugés valides ou obsolètes aux yeux de la science actuelle et sur les controverses qu'il faut analyser indépendamment de leur issue⁴⁴. Notre objet d'étude – les « sciences coloniales » totalement dévalorisées aujourd'hui – n'est légitime qu'au prix de cet effort de « symétrisation ». Cette dernière, à l'inverse du raisonnement téléologique, implique en effet de réhabiliter les savoirs défaits pour tenter de les comprendre. Les *Sciences Studies* contredisent par là même les *Postcolonial Studies*, qui considèrent les savoirs coloniaux comme schématiques, répétitifs et inintéressants. En outre l'étude des controverses permet d'analyser symétriquement les acteurs – vainqueurs et perdants – en élargissant notre regard au monde social qui les entoure, aux usages sociaux et politiques qui sont faits des propositions scientifiques : ce faisant, nous pouvons concrètement appréhender l'émergence de consensus scientifiques. À partir des années 1970,

41. T. S. Kuhn, *La Révolution copernicienne*, Paris, Arthème Fayard, 1973, traduit de *The Copernican Revolution*, New York, Vintage Books, 1957.

42. G. Stocking, « On the limits of “presentism” and “historicism” in the Historiography of the Behavioral Sciences », dans G. Stocking et W. George, *Race, Culture and Evolution. Essays in the History of Anthropology*, New York, Free Press, 1968, p. 1-12.

43. B. Latour, *La Science en action*, Paris, La Découverte, 1989 (1^{re} éd. en anglais en 1987).

44. D. Bloor, *Knowledge and Social Imagery*, Londres, Routledge, 1976.

cette approche relativiste pousse les chercheurs du « groupe d'Edimbourg » à remettre en question la frontière entre « science » et « non science ». Les savoirs sont désacralisés et considérés comme des « conventions sociales » ou des « croyances⁴⁵ ». Ces travaux nous conduisent à étudier précisément les modalités d'administration de la preuve et les principes de justification utilisés par les savants⁴⁶. Les « sciences coloniales » sont-elles des « sciences » à part entière ? Un même savoir « colonial » peut selon le moment et le lieu être qualifié de « scientifique » ou de « non scientifique⁴⁷ ». Dominique Pestre a tenté d'appréhender la complexité des interactions entre science et société en élaborant le concept de « régime de production, de régulation et d'appropriation des savoirs scientifiques » : il permet de mettre au jour la diversité et la dynamique des savoirs, normes, pratiques et institutions – placés habituellement sous le vocable général de « science » – qui sont articulés, à un moment donné, sous la forme d'un compromis social et scientifique qu'il dénomme un « régime ». Les acteurs inventent en permanence de nouveaux « arrangements » à la fois scientifiques, sociaux et politiques. Il propose de raisonner en termes de « pratiques et de politiques scientifiques⁴⁸ », d'analyser la construction conjointe du savoir et du social, au travers de la création de normes. On mesure bien l'intérêt de ce programme de recherches pour l'étude de la science en situation coloniale⁴⁹.

Pierre Bourdieu s'est tôt démarqué de la « nouvelle sociologie des sciences » en élaborant dans les années 1970 un programme d'histoire sociale des sciences sociales fondé sur l'analyse du « champ scientifique⁵⁰ ». Il se propose de dépasser l'alternative internalisme/externalisme, la fausse opposition entre les approches textuelle et contextuelle. En effet, d'une part le discours scientifique ne peut être considéré comme un reflet direct de la réalité, d'autre part, facteurs sociaux et luttes d'intérêts ne suffisent pas à expliquer le succès d'un énoncé scientifique : « La science est une construction qui fait émerger une découverte irréductible à la construction et aux conditions sociales qui l'ont rendue possible⁵¹. » La construction des savoirs résulte d'une logique indissociablement épistémologique et sociale, ce que Pierre Bourdieu dénomme les « conditions sociotranscendantes de la connaissance ». Il est donc nécessaire de resituer les savoirs et les savants dans le « champ scientifique », le champ

45. P. Feyerabend, *Against Method: Outline of an Anarchist Theory of Knowledge*, Londres, NLB, 1975 ; D. Bloor, *Knowledge and Social Imagery*, Londres, Routledge, 1976.

46. R. Rorty, *Science et solidarité*, Nîmes, L'Éclat, 1990.

47. Cf. chapitre 4, partie II ; sur la « psychologie coloniale », entre science et littérature.

48. D. Pestre, « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales HSS*, 1995, p. 487-522.

49. La « science coloniale » fournit des principes idéologiques, politiques et des normes sociales et permet idéalement à l'État de contrôler les populations colonisées, de fixer le montant de l'impôt, des régies, de déterminer la production, de découvrir et de maîtriser l'espace, de sélectionner les élites coloniales.

50. P. Bourdieu, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976, vol. 2, n° 2, p. 89.

51. P. Bourdieu, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 151.

clos où l'on se bat pour le monopole de l'autorité et de la compétence scientifiques. La notion de « champ » suppose aussi qu'il existe entre la production scientifique et le contexte social, un « univers intermédiaire », le champ scientifique « dans lequel sont insérés les agents et les institutions qui produisent, reproduisent ou diffusent » la science⁵². Le champ scientifique possède ses propres « lois sociales », ses propres contraintes et dispose d'une relative « autonomie ». Les contraintes externes, politiques et économiques, sont médiatisées par « la logique du champ », qui les traduit, les transforme et se les approprie. Ainsi le degré d'autonomie d'un champ scientifique est fonction de sa capacité à transfigurer les pressions extérieures. Pierre Bourdieu emploie en 1976 l'expression de « science coloniale » pour désigner l'ensemble des producteurs et des productions scientifiques en situation coloniale, très dépendants du pouvoir colonial local et relativement autonomes par rapport à la « science métropolitaine⁵³ ». Cette relative autonomie est néanmoins très restreinte dans les domaines de l'africanisme ou de l'orientalisme français sous la III^e République⁵⁴. La notion de « capital scientifique » intervient pour expliquer la structuration du champ scientifique. Les savants et les institutions, en fonction de leur capital scientifique, se positionnent dans le champ et c'est « la structure des relations objectives entre les agents qui détermine ce qu'ils peuvent et ne peuvent pas faire ». Pierre Bourdieu définit le capital scientifique comme un capital symbolique « qui consiste dans la reconnaissance (ou le crédit) accordé par l'ensemble des pairs concurrents au sein du champ scientifique ». Ainsi dans le cadre des « sciences coloniales », l'Académie des sciences coloniales, la Société de géographie de Paris ou le Collège de France offrent un capital scientifique aux savants coloniaux ; on se demandera si le service dans l'administration d'outre-mer ne procure pas aussi une forme de capital scientifique. La reconnaissance d'une compétence constitutive du capital scientifique peut être en effet la connaissance d'une langue « indigène » rare mais aussi l'expérience coloniale de terrain.

Parallèlement, à la fin des années 1980, l'histoire des sciences humaines se développe en France notamment sous l'impulsion de Claude Blanckaert⁵⁵. Cette nouvelle historiographie résulte en partie du mécontentement de certains chercheurs, préoccupés par l'évolution de leur discipline et parfois soucieux de refonder leur épistémologie⁵⁶. Au travers de la création de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme (1986) et de la *Revue d'histoire des sciences*

52. P. Bourdieu, *Les Usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA, 1997, p. 27-28.

53. P. Bourdieu, « Les conditions sociales de la production sociologique : sociologie coloniale et décolonisation de la sociologie », dans H. Moniot, *Le Mal de voir, op. cit.*, p. 416-427.

54. E. Sibaud, *Une science impériale pour l'Afrique, op. cit.* ; P. Singaravélou, *L'École française d'Extrême-Orient, op. cit.*, 1999.

55. C. Blanckaert, « Pour une histoire des sciences de l'homme », *Bulletin de la SFHSH*, avril 1991, n° 4.

56. M. Matalon et B.-P. Lécuyer, « Jalons pour une histoire des sciences de l'homme. Études de cas et essais de synthèse », *Revue de synthèse*, 1988, vol. 109, n° 3-4, p. 373-377.

humaines (1999), cette historiographie s'intéresse aux espaces de production et de diffusion des savoirs : la découverte, le terrain, les instructions, les revues, les congrès, l'édition, les controverses, les méthodes, les écoles scientifiques, les biographies intellectuelles et les prosopographies sans occulter les savants marginaux et oubliés, les catégories usuelles de classement et les concepts, le rôle des non professionnels dans la construction des savoirs (journalistes, administrateurs, militaires, travailleurs sociaux, missionnaires), le concours, le séminaire, les pratiques d'écriture, etc.⁵⁷. Il faut analyser les « traductions » successives qui transforment ces savoirs : de l'observation et du carnet de terrain au cours universitaire et à l'article de vulgarisation (et vice versa), en passant par le rapport administratif et le manuel scolaire. Le contenu d'un savoir peut différer en fonction du moment et du lieu d'énonciation. Cette histoire des sciences de l'homme ne conduit pas au relativisme absolu. Elle nous invite en effet à étudier les modes d'évaluation et de validation d'une théorie. Ainsi tous les savoirs coloniaux ne se valent pas. Sous la III^e République, les savants disposent de nombreux critères pour évaluer la production scientifique (cohérence interne, efficacité instrumentale, utilité opérationnelle, moralité, légitimité de l'énonciateur, lieu d'énonciation...). Ces critères permettent d'expliquer pourquoi on ratifie ou au contraire on disqualifie certains énoncés scientifiques. La crédibilité s'appuie sur les réseaux scientifiques et les réseaux politico-administratifs : afin de légitimer ses travaux, il est alors possible de jouer un réseau contre l'autre. L'histoire des sciences humaines a toutefois eu tendance à occulter la dimension coloniale dont a été longtemps épurée la biographie des « pères fondateurs » français : l'ethnologue Marcel Mauss, l'historien Fernand Braudel, le géographe Paul Vidal de La Blache ou l'indianiste Sylvain Lévi. Les savants coloniaux consacrés de leur vivant sont tombés dans les oubliettes de l'histoire des sciences humaines : Marcel Dubois, Georges Hardy, Arthur Girault, René Maunier et Maurice Delafosse.

Ces derniers ont suscité récemment l'intérêt d'une génération de chercheurs appliquant volontiers la méthodologie des *Sciences Studies* à l'histoire de la colonisation et s'inscrivant dans la lignée de travaux pionniers qui entendaient comprendre les interactions entre sciences sociales et pouvoir colonial⁵⁸. Il s'agissait

57. J. Carroy et N. Richard (dir.), *La Découverte et ses récits en sciences humaines : Champollion, Freud et les autres* (colloque, Paris, 30 mai-1^{er} juin 1995), Paris-Montréal, L'Harmattan, 1998 ; C. Blanckaert (dir.), *Le Terrain des sciences humaines. Instructions et enquêtes, XVIII^e-XX^e siècle*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1996 ; S. Collini et A. Vannoni (dir.), *Les Instructions scientifiques pour les voyageurs (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2005 ; L. Marco (dir.), *Les Revues d'économie en France : genèse et actualité, 1751-1994* (colloque, Toulouse, 9 juin 1995), Paris-Montréal, L'Harmattan, 1996 ; M.-C. Robic, A.-M. Briend et M. Rössler, *Géographes face au monde. L'Union géographique internationale et les congrès internationaux de géographie*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 1996 ; O. Martin, *La Mesure de l'esprit. Origines et développement de la psychométrie*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; J.-L. Amselle et E. Sibéud (éds), *Maurice Delafosse. Entre orientalisme et ethnographie : l'itinéraire d'un africaniste (1870-1926)*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1998.

58. H. Moniot (éd.), *Le Mal de voir. Ethnologie et orientalisme : politique et épistémologie, critique et autocritique*, Paris, université Paris 7, Cahiers de Jussieu n° 2, Paris, UGE « 10/18 », 1976 ;

de déterminer les groupes sociaux qui portent ces pratiques et d'étudier les productions scientifiques coloniales en faisant abstraction de leur postérité. L'histoire des sciences sociales en situation coloniale a été ensuite abandonnée. Au début des années 2000 ont été soutenues en France des thèses marquantes dans le domaine de l'histoire de l'exploration et des savoirs coloniaux⁵⁹. Ces travaux traduisent une attention nouvelle portée aux acteurs, aux institutions et aux savoirs : ils examinent précisément les modalités d'engagement des différentes disciplines scientifiques dans le projet colonial et leur évolution au moment des décolonisations. Le plus souvent, les savants coloniaux ne sont pas purement et simplement instrumentalisés par les autorités coloniales : ils développent leur propre stratégie, commandée par des impératifs et des contraintes scientifiques et institutionnelles. Ainsi les rapports entre science et politique peuvent être analysés en termes de tension plutôt que d'hétéronomie : ces deux univers se construisent mutuellement dans une forme d'interdépendance. Au moins jusqu'au début du xx^e siècle, la majeure partie des savoirs sur l'Afrique et l'Asie sont produits par des savants amateurs, en l'occurrence des administrateurs coloniaux⁶⁰. Savants administrateurs sur le terrain et universitaires métropolitains entrent alors en concurrence. Cette nouvelle histoire sociale des savoirs coloniaux implique une analyse renouvelée des réseaux coloniaux français dans lesquels s'inscrivent plus ou moins les savants spécialistes des questions coloniales⁶¹. C'est pourquoi nous nous focaliserons sur les réseaux régionaux de la nébuleuse coloniale. Ces travaux ancrés dans l'histoire sociale font apparaître la diversité des interactions entre colonisés et colonisateurs, des discours et des lieux de production de la science en situation coloniale⁶².

D. Nordman et J.-P. Raison (éds), *Sciences de l'homme et conquête coloniale. Constitution et usages des sciences de l'homme en Afrique (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, PENS, 1980; J.-C. Vatin (éd.), *Connaissance du Maghreb, sciences sociales et colonisation*, Paris, CNRS, 1988.

59. E. Sibeud, *op. cit.*, 2002; H. Blais, *Voyages au grand océan. Géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*, Paris, C'THS, 2005; M.-A. de Suremain, *L'Afrique en revues : le discours africaniste français, des sciences coloniales aux sciences sociales (anthropologie, ethnologie, géographie humaine, sociologie), 1919-1946*, université Paris 7, 2001; I. Surun, *Dévoiler l'Afrique. L'exploration comme entreprise de savoir : Afrique occidentale, 1780-1880*, EHESS, 2003; B. de l'Estoile, *L'Afrique comme laboratoire. Expériences réformatrices et révolution anthropologique dans l'empire colonial britannique (1920-1950)*, EHESS, 2004; V. Dimier, *Le Gouvernement des colonies, regards croisés franco-britanniques*, Bruxelles, Presses de l'université de Bruxelles, 2004; E. Saada, *Les Enfants de la colonie. Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007.

60. P. Singaravelou, *op. cit.*, 1999; E. Sibeud, *op. cit.*, 2002.

61. H. Brunshwig, *Mythes et réalités de l'impérialisme colonial français, 1871-1914*, Paris, A. Colin, 1961; R. Girardet, *L'Idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table Ronde, 1972; C.-R. Ageron, *France coloniale ou parti colonial?*, Paris, PUF, 1978.

62. I. Merle, « Rencontre(s) coloniale(s) », *Genèses, sciences sociales et histoire*, juin 2001, n° 43.

Les « sciences coloniales » dans l'enseignement supérieur français sous la III^e République

Nous avons choisi de prendre au sérieux les « sciences coloniales », tant décriées pour leur médiocre qualité et stigmatisées en raison de l'instrumentalisation à laquelle elles se seraient prêtées, en nous focalisant sur leur place dans l'enseignement supérieur français sous la III^e République.

Nous nous attacherons donc à écrire une histoire sociale des « sciences coloniales » sous la III^e République. L'usage de l'expression « sciences coloniales », qui prête à discussion, a récemment interpellé plusieurs chercheurs qui ont perçu les ambiguïtés que recèle cette notion englobante. L'objection de Bernard Lepetit est radicale : la notion de « science impériale » et plus largement de « science coloniale » est inadéquate parce que contradictoire⁶³. L'usage de ces catégories s'avère téléologique parce qu'elles réduisent le discours scientifique à ses présupposés idéologiques et à ses usages pratiques. La « science impériale » serait donc un concept creux qui induirait des raisonnements circulaires. Emmanuelle Sibeud, dans son ouvrage sur la naissance de l'africanisme, préfère distinguer la « science impériale », plus autonome à l'égard du monde politique et administratif, des « sciences coloniales », qui seraient « des sciences nouvelles [...] explicitement et entièrement dédiées à la colonisation⁶⁴ ». La III^e République correspond à un « tournant impérial » des sciences humaines françaises. Peut-on pour autant estimer que le fait colonial a suscité le développement de nouvelles disciplines scientifiques ? *A priori*, oui, si l'on en croit les contemporains qui utilisent systématiquement l'expression « sciences coloniales » pour qualifier à la fois les « sciences de la colonisation » en particulier et les sciences en situation coloniale en général. Il s'agit en effet à l'origine d'une catégorie « indigène » : c'est à ce titre que nous avons choisi de l'utiliser comme point de départ et afin de délimiter notre champ d'investigation. Les « sciences coloniales » semblent être le produit du scientisme de la III^e République, qui a inexorablement tendance à élargir le domaine de compétence de la Science en inventant des ensembles de savoirs liés à un objet spécifique telles la « science communale » et la « science catholique⁶⁵ ». La recherche historique doit toutefois prendre pour objet non seulement le monde social, mais aussi la perception de cette réalité par les contemporains. En réutilisant cette catégorie subjective, nous avons opté pour

63. B. Lepetit, « Missions scientifiques et expéditions militaires : remarques sur leurs modalités d'articulation », dans M.-N. Bourguet, B. Lepetit, D. Nordman et M. Sinarellis (éds), *L'Invention scientifique de la Méditerranée*, Paris, EHESS, 1998, p. 115.

64. E. Sibeud, *op. cit.*, 2002, p. 275-276.

65. R. Payre, *À la recherche de la « science communale » : les « mondes » de la réforme municipale dans la France de la première moitié du vingtième siècle*, thèse de sciences politiques sous la direction d'O. Ihl, Grenoble, université Pierre-Mendès-France, 2002 ; C. Langlois et F. Laplanche (dir.), *La Science catholique : l'« Encyclopédie théologique » de Migne (1844-1873) entre apologétique et vulgarisation*, Paris, Cerf, 1992 ; F. Laplanche, *La Crise de l'origine : la science catholique des Évangiles et l'histoire au XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2006.

une des catégories en jeu dans les débats contemporains : nous en retracerons la généalogie et les usages afin de saisir les distinctions et les classifications opérées par les acteurs. Adopter cette catégorie indigène nous évite de projeter d'emblée nos propres catégories, aussi neutres semblent-elles. Les « sciences coloniales » deviennent à partir des années 1880 un syntagme qui va de soi pour la majeure partie des acteurs, à tel point qu'il n'est presque plus questionné. Toutefois, cette dénomination fait l'objet de luttes symboliques entre les différents acteurs : faut-il parler de « science coloniale », « science de la colonisation », « science des colonies » ou de l'« enseignement supérieur colonial » ?

Nous avons choisi de nous focaliser uniquement sur les « sciences sociales », en excluant de notre champ d'investigation les « sciences exactes et naturelles », qui ont fait l'objet de nombreuses études. À rebours, les sciences sociales constituées en disciplines coloniales – l'« histoire et la géographie coloniales », la « législation et l'économie coloniales » et la « psychologie indigène » semblent présenter une cohérence épistémologique et institutionnelle que nous allons vérifier. La circulation des savants, des savoirs et des méthodes entre ces différentes disciplines pourrait accréditer cette idée. Possèdent-elles en outre une spécificité épistémologique commune ? Serait-ce le fait que les sciences humaines, contrairement aux sciences exactes et naturelles, sont transformées par le terrain colonial ? N'est-ce pas le propre des sciences humaines de voir leurs présupposés théoriques et méthodologiques transformés lorsqu'ils sont transposés sur le terrain colonial ? Reste que pour le grand colonial qu'était le gouverneur général Jules Brévié, il n'y avait de « science coloniale » que de sciences humaines : « La science au service de la colonisation aboutit toujours à l'homme, à la population, au milieu indigène. La grande science coloniale, c'est encore en définitive la science de l'homme⁶⁶. »

Conscient de l'ambition excessive de prétendre saisir, dans le cadre restreint d'un seul ouvrage, la totalité des savoirs coloniaux sous la III^e République, nous avons décidé d'étudier un espace circonscrit – « l'enseignement supérieur colonial » –, qui seul permet d'envisager l'ensemble des « sciences coloniales » et la diversité des usages qui en sont faits. À la suite de l'*Homo academicus* de Pierre Bourdieu et des premières études de Victor Karady, Christophe Charle a refondé l'histoire des intellectuels et de l'enseignement supérieur en adoptant une méthode sociologique et comparative⁶⁷. L'analyse structurale du champ

66. Jules Brévié cité par Benoît de L'Estoile dans « Science de l'homme et “domination rationnelle”. Savoir ethnologique et politique indigène en Afrique coloniale française », *Revue de synthèse*, juil.-déc. 2000, n^{os} 3-4, p. 293.

67. V. Karady, « Durkheim, les sciences sociales et l'université : bilan d'un semi-échec », *Revue française de sociologie*, 1976, vol. 17, n^o 2, p. 267-311 ; P. Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Minuit, 1984 ; C. Charle, *Intellectuels et élites en France, 1880-1900*, thèse de doctorat ès lettres, université Paris 1, 1987 ; C. Charle, *Naissance des « intellectuels » (1880-1900)*, Paris, Minuit, 1990 ; C. Charle, *La République des universitaires*, Paris, Seuil, 1994 ; C. Charle, *Les Intellectuels en Europe au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1996, 2^e éd. « Points », 2001 ; C. Charle, « Des sciences pour un Empire culturel. Note sur deux établissements scientifiques français à l'étranger », *Actes de la recherche en sciences sociales*, juin 2000, 133, p. 89-95.

universitaire français permet alors de renouveler les travaux d'histoire de l'enseignement supérieur initiés très tôt par des chercheurs nord-américains. Dès la fin des années 1960, William B. Cohen s'intéresse à l'histoire de l'École coloniale, John F. Laffey analyse en 1975 l'enseignement colonial à Lyon, tandis que George Weisz publie en 1983 la première synthèse sur la naissance des universités françaises à la fin du XIX^e siècle⁶⁸. Il ouvre des pistes prometteuses sur l'enseignement des études coloniales sous la III^e République ; en concluant hâtivement à l'échec de ces formations, il a indirectement contribué à l'oubli général de l'« enseignement supérieur colonial ».

L'histoire de l'enseignement supérieur constitue aujourd'hui un apport majeur à l'histoire sociale et intellectuelle de la France contemporaine. Ainsi, au travers de l'étude des « sciences coloniales », elle fournit les éléments nécessaires à la compréhension des processus de formation des élites, des représentations savantes de l'Empire et de l'insertion des savants dans la nébuleuse coloniale. L'étude de l'institutionnalisation des savoirs permet d'analyser conjointement deux processus fondamentaux : la professionnalisation des spécialistes de la colonisation et le mouvement de construction disciplinaire. Grâce à cet observatoire, nous pouvons embrasser dans le même temps l'ensemble des « sciences coloniales » et mettre au jour les relations entre les diverses institutions et les interactions entre les différentes disciplines. La majorité des savoirs coloniaux sont produits ou du moins « traduits » dans le cadre de l'enseignement supérieur métropolitain. Ainsi, paradoxalement, les universités et les grandes écoles françaises déterminent autant – sinon plus – que le terrain colonial les conditions sociales de production des « sciences coloniales ». À l'issue d'un processus de « scolarisation », les cours et les manuels coloniaux représentent la « science normale » enseignée aux étudiants⁶⁹. Celle-ci correspond-elle au fameux « discours colonial » des *Post Colonial Studies*? L'étude de l'enseignement supérieur et de la recherche permet d'appréhender la difficile question de la réception en déplaçant le questionnement historique de la validité des savoirs vers le problème de la valeur accordée aux « sciences coloniales » par ceux qui les étudient et les enseignent. Plus largement, il importe de prendre la mesure des relations entre le « champ de production restreint » des « sciences coloniales » (la communauté scientifique) et le « champ de grande production culturelle⁷⁰ », au sein duquel ces savoirs sont médiatisés, reconstruits par les publicistes et romanciers coloniaux puis diffusés auprès d'un large public.

68. W. B. Cohen, *Empereurs sans sceptre. Histoire des administrateurs de la France d'outre-mer et de l'École coloniale*, Paris, Berger-Levrault, 1973 ; J. F. Laffey, « Education for Empire in Lyon during the Third Republic », *History of Education Quarterly*, 1975, 15 ; G. Weisz, *The Emergence of Modern Universities in France, 1863-1914*, Princeton, Princeton University Press, 1983.

69. Le processus de scolarisation a été étudié par la « sociologie du curriculum », apparue dans les années 1970 en Grande-Bretagne. Elle se concentre sur l'analyse de la fabrication sociale des savoirs scolaires et universitaires. Pour les élaborer, les professeurs résument, simplifient et ne sélectionnent qu'un petit nombre de toutes les connaissances disponibles sur les colonies.

70. P. Bourdieu, « Le marché des biens symboliques », *L'année sociologique*, 3^e série, vol. 22.

L'étude de la circulation des savoirs doit permettre de renouveler notre regard sur les relations entre « culture académique » et « culture populaire », sans considérer la « culture impériale » comme un fait *a priori*.

Afin de circonscrire l'espace social considéré ainsi que le corpus des savoirs coloniaux étudiés, nous avons restreint notre étude à une catégorie spécifique : les professeurs de l'enseignement supérieur colonial, qui sont à la fois médiateurs et producteurs de savoirs coloniaux. Cet objet d'étude permet d'identifier un groupe social à la fois plus limité et plus ouvert que celui des « savants coloniaux ». En effet, sous la III^e République, « l'enseignement supérieur colonial » compte une centaine d'enseignants en histoire, géographie, psychologie, législation et économie coloniales⁷¹. En outre, cet enseignement n'est pas l'apanage des « savants coloniaux » : le juriste René Cassin ou l'économiste François Perroux ont pu à un moment donné professer une discipline dite coloniale. L'« enseignement supérieur colonial » constitue un lieu de rencontres et d'échanges entre universitaires et administrateurs, entre hommes politiques et publicistes. Au-delà de l'analyse des savoirs au travers de l'étude des discours, il convient de s'intéresser aux producteurs et aux vecteurs de diffusion de ces discours sur les colonies et d'identifier les lieux d'émission et les espaces de circulation d'une parole autorisée sur la colonisation, à l'intersection des univers académique, médiatique, politique et économique. L'étude du champ académique doit permettre de circonscrire des lieux de production différenciés, des établissements de formation pratique aux institutions plus autonomes.

Le choix de travailler sur « l'enseignement supérieur colonial » impose de prime abord des bornes chronologiques. Le champ universitaire a été marqué par deux périodes de profondes transformations à la fin du XIX^e siècle (loi de 1875 sur l'enseignement supérieur privé, loi de création des « Universités » en 1896) et durant les années 1960 (augmentation exponentielle de l'enseignement supérieur et loi Edgard Faure en 1968). Pendant cette période, l'enseignement supérieur fonctionne *grosso modo* selon les mêmes règles, le corps professoral et les effectifs étudiants demeurant relativement réduits. Notre période d'études s'achève théoriquement en 1940 même si nous sommes conduit à la prolonger en fonction des thèmes et des parcours personnels étudiés. Ces deux bornes chronologiques, années 1870-1880 et 1940, marquent naturellement deux profondes ruptures dans l'histoire politique française et plus précisément dans son histoire coloniale : changement de régime, relance de l'expansion coloniale et constitution d'un empire « planétaire » à la fin du XIX^e siècle tandis que les années 1940 voient l'exacerbation de la crise impériale et les prémices de la décolonisation. Notre période correspond donc à la III^e République qui comprend l'apogée de l'ère du *High Imperialism* entre 1880 et 1914 sur fond d'expansion du capitalisme⁷² et la phase de crise économique et de remise en question des systèmes impériaux dans l'entre-deux-guerres et pendant la Seconde Guerre mondiale.

71. Notre échantillon est composé de 148 professeurs appartenant aux diverses institutions d'enseignement supérieur.

72. E. J. Hobsbawm, *The Age of Empire 1875-1914*, New York, Vintage, 1989, p. 174.

À la suite de l'exposé des fondements historiographiques et épistémologiques, notre étude se déploiera en deux volets. Une histoire sociale des sciences coloniales passe par l'analyse de l'institutionnalisation de l'enseignement supérieur colonial entre 1870 et 1914 (1^{re} partie, chapitre 1), la professionnalisation des spécialistes de la colonisation (1^{re} partie, chapitre 2), l'insertion dans une nébuleuse coloniale, associant milieux savant, politique et économique (1^{re} partie, chapitre 3), et enfin par la présentation de la crise de l'« enseignement supérieur colonial » dans les années 1920-1930 et l'analyse de ses effectifs et débouchés professionnels (1^{re} partie, chapitre 4). Cette approche sociologique sera complétée par une histoire intellectuelle des savoirs coloniaux qui étudiera successivement la « disciplinarisation » de la géographie coloniale (2^e partie, chapitre 1), de l'histoire coloniale (2^e partie, chapitre 2), de la législation et de l'économie coloniales (2^e partie, chapitre 3), et la tentative de création d'une science unitaire, la psychologie coloniale (2^e partie, chapitre 4).

Table des matières

Préface de Christophe Charle	7
------------------------------------	---

INTRODUCTION. LA CONSTRUCTION HISTORIOGRAPHIQUE D'UN OBJET NON IDENTIFIÉ DE L'HISTOIRE DES SCIENCES SOCIALES	13
L'histoire présentiste et internaliste de la « science coloniale »	16
Les études post-coloniales ou la décolonisation des sciences sociales	18
Les sciences sociales en situation coloniale : pour une histoire sociale et intellectuelle des savoirs coloniaux	23
Les « sciences coloniales » dans l'enseignement supérieur français sous la III ^e République	28

PREMIÈRE PARTIE

L'INSTITUTIONNALISATION DES « SCIENCES COLONIALES »

CHAPITRE I. NAISSANCE DES « SCIENCES COLONIALES » DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS (1870-1914)	37
Introduction	37
Les « sciences coloniales » par elles-mêmes	39
<i>Définition d'une catégorie indigène</i>	39
<i>L'« enseignement supérieur colonial » : formation pratique ou sciences désintéressées?</i>	43
Sciences-Po, Colo & co : la bataille pour la formation des élites administratives coloniales	46
<i>Le rôle précurseur de l'École libre des sciences politiques</i>	46
<i>L'École coloniale : les débuts difficiles d'une institution controversée</i>	50
<i>De l'École coloniale à l'ENFOM : la fabrique d'une « technocratie coloniale »?</i>	55
Des écoles pour les colons : l'enseignement commercial colonial	57
<i>La fondation de sections coloniales dans les écoles supérieures de commerce</i>	58
<i>Diversité des sources de financement</i>	62
<i>Un modèle commun de « cours coloniaux »</i> <i>dans toutes les écoles de commerce</i>	63
<i>Les écoles professionnelles et techniques</i>	68

Les « humanités coloniales » : l'Empire dans les facultés et les établissements périphériques	70
<i>Les « sciences coloniales » dans les universités métropolitaines</i>	70
<i>Des universités aux colonies : Alger et Hanoï</i>	75
<i>Le dynamisme colonial des établissements périphériques</i>	78

CHAPITRE 2. PROFESSIONNALISATION DE LA CARRIÈRE COLONIALE : LE PARCOURS IMPÉRIAL DES PROFESSEURS

Des enseignants polyvalents	89
<i>Professionnalisation des spécialistes de la colonisation</i>	89
<i>La formation des spécialistes de la colonisation : le règne des agrégés ?</i>	90
<i>Un corps enseignant commun aux établissements d'enseignement supérieur ?</i>	92
<i>La consécration académique de carrières administratives coloniales</i>	94
<i>Les « enfants perdus de l'Université » (G. Hardy) : les universitaires dans l'administration coloniale</i>	98
<i>L'implication des savants dans les réseaux économiques coloniaux</i>	102
<i>L'impossible carrière des enseignants « indigènes » : le cas Au Chhieng</i>	105
La tentation de l'expertise et de la politique	108
<i>Naissance de l'expert colonial</i>	108
<i>Les spécialistes des « affaires musulmanes » dans l'entre-deux-guerres</i>	110
<i>Les savants coloniaux dans les négociations internationales</i>	114
<i>De très hauts fonctionnaires au service des colonies</i>	115
<i>Des enseignants impliqués dans la vie politique locale</i>	117
<i>Des savants coloniaux au Parlement et au gouvernement</i>	119
<i>Heurs et malheurs des professeurs en politique</i>	123
Les réseaux savants coloniaux	128
<i>Les pères fondateurs des « sciences coloniales » et leurs élèves (1880-1920)</i>	128
<i>Le réseau libéral colonial</i>	130
<i>Des savants administrateurs de la nébuleuse réformatrice coloniale</i>	131
<i>Des « durkheimiens coloniaux » ? Les réseaux de Mauss et Lévi dans l'entre-deux-guerres</i>	132

CHAPITRE 3. LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES COLONIALES

Les réseaux institutionnels coloniaux	138
<i>Le rôle pionnier des sociétés savantes</i>	139
<i>Les réseaux coloniaux régionaux</i>	144
<i>Le réseau impérial des instituts de recherche</i>	155
Le « programme colonial » de l'édition métropolitaine	157
<i>Larose, la Librairie coloniale et orientaliste au service du programme scientifique de Georges Hardy</i>	160
<i>De la Librairie coloniale Challamel à la Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales : l'édition au service de la géographie coloniale</i>	163
<i>De nombreuses collections coloniales dans les maisons d'édition généralistes</i>	164
<i>Les revues coloniales et les colonies dans les revues</i>	168
<i>Les « lettres coloniales » à l'honneur : concours et prix coloniaux</i>	169

« L'Empire des cents » : l'Académie des sciences coloniales	172
<i>La fondation de l'Académie des sciences coloniales</i>	173
<i>Une société savante au service de la politique coloniale ?</i>	175
<i>Sociologie des académiciens : l'alliance des élites coloniales</i> <i>(université, armée et administration)</i>	177

CHAPITRE 4. LA CRISE DE L'« ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COLONIAL » DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES	183
Les tentatives de réforme d'un enseignement colonial en difficulté	184
<i>Un enseignement encore méconnu et souvent déprécié</i>	184
<i>L'impossible coordination des enseignements coloniaux</i>	187
<i>Des problèmes accrus de financement</i>	191
<i>Les facultés des lettres, talon d'Achille de l'enseignement colonial</i>	193
<i>Enseigner les sciences coloniales aux enseignants</i>	196
<i>L'invention du « terrain colonial » comme outil de légitimation et formation</i>	200
Réussites et échec de l'enseignement colonial : les étudiants et les débouchés professionnels	203
<i>Les promesses de la carrière coloniale</i>	204
<i>Le relatif succès des sections coloniales des « grandes écoles »</i>	205
<i>Les modestes résultats des premiers cycles des facultés</i>	211
<i>De nombreux docteurs en « sciences coloniales »</i>	216
<i>Le difficile placement des étudiants</i>	220

DEUXIÈME PARTIE

« L'EMPIRE DES SCIENCES » : LA MISE EN DISCIPLINE DES SAVOIRS COLONIAUX

CHAPITRE I. L'EMPIRE DES GÉOGRAPHES. L'ENSEIGNEMENT DE LA « GÉOGRAPHIE COLONIALE »	235
La géographie, « science de l'impérialisme » ?	237
Le rapide essor de la « géographie coloniale » dans l'enseignement supérieur	240
Une « géographie coloniale » polarisée autour de « Colo », des facultés de Bordeaux et d'Alger	244
Le géographe colonial : savant amateur ou universitaire spécialisé ?	249
Les colonies dans les <i>Annales de géographie</i>	253
La « modernité » de la géographie coloniale de Marcel Dubois	258
La « géographie des colonies » et les vidaliens	260
La géographie en situation coloniale est-elle une ou plurielle ?	265

CHAPITRE 2. DES HISTORIENS SANS HISTOIRE ?

LA CONSTRUCTION DE L'HISTORIOGRAPHIE COLONIALE

EN FRANCE SOUS LA III^e RÉPUBLIQUE 267

Une institutionnalisation aux marges du champ universitaire 270

L'échec de l'introduction de l'histoire coloniale à la Sorbonne 270*Les principaux centres d'enseignement de l'histoire coloniale* 272*De multiples formes de commémoration des héros de l'histoire coloniale* 274

Des propagandistes aux experts : la constitution

d'une communauté professionnelle 278

Naissance de « l'historien colonial » 278*La domination des historiens professionnels* 279*Les Annales face aux historiens coloniaux* 281

Les innovations méthodologiques de l'histoire coloniale 282

La promotion de nouvelles approches : histoires orale, contemporaine, économique, psychologique et sociale 283*Pour une histoire comparée des empires coloniaux* 285*Une critique de « l'eupéanisation » de l'histoire du monde* 286

Écrire l'histoire des « peuples sans histoire » : les paradoxes

du discours historique colonial 288

La construction de catégories coloniales : l'oubli des sociétés « indigènes » 289*Une histoire diffusionniste* 290*Le modèle impérial romain* 293*« Notre histoire coloniale, en particulier, est un conte merveilleux »* 295

CHAPITRE 3. LES SCIENCES DU GOUVERNEMENT COLONIAL :

« LÉGISLATION ET ÉCONOMIE COLONIALES » 297

De l'historiographie positiviste à la sociologie des sciences juridiques
et économiques 298La colonisation comme relation de domination juridique :
droit de conquête, droit indigène et droit colonial 301Spécialité, pluralisme, particularisme et expérimentation :
la spécificité du droit colonial, véritable « microcosme juridique » 308« Achille » colonial face à « l'armée » libérale ? L'anticolonialisme
des économistes en question 314

La conversion des économistes libéraux au colonialisme (1860-1870) 317

À la recherche de la science du gouvernement colonial :
l'École coloniale, entre doctrine juridique et pratique administrative 319L'introduction de l'enseignement colonial dans les facultés de droit
(1889-1895) 323L'intégration de l'enseignement de « législation et économie coloniales »
au cursus doctoral : l'essor des « thèses coloniales » à partir de 1895 325

Un enseignement commun pour des disciplines concurrentes 330

CHAPITRE 4. LA PSYCHOLOGIE COLONIALE : ITINÉRAIRE D'UNE SCIENCE ÉPHÉMÈRE DANS L'ENTRE-DEUX-GUERRES	333
Une science de l'âme collective au service de la politique d'association	335
Psychologie et littérature à l'École coloniale	338
Le programme psychologique du roman colonial	341
Une méthodologie commune aux romanciers et aux psychologues coloniaux	344
La réception des enseignements déterministes par les élèves de l'École coloniale	348
L'invention de la « géographie psychologique »	352
La « psychologie des expansions » de René Maunier	357
Dérive idéologique et héritage épistémologique de la psychologie coloniale ...	359
Entre science et littérature : la circulation des savoirs psychologiques	363
 Conclusion	 367
L'unité des « sciences coloniales »	367
Les « sciences coloniales » comme laboratoire de la modernité?	370
Pour une histoire de l'enseignement des « sciences coloniales » en Europe	374
Un paradigme colonial des « sciences sociales »?	375
 Fonds d'archives	 377
 Périodiques	 377
 Bibliographie	 378
 Index	 395